



# La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

**Hydroélectricité**  
Un projet sourit à Québec et Terre-Neuve  
Page A2

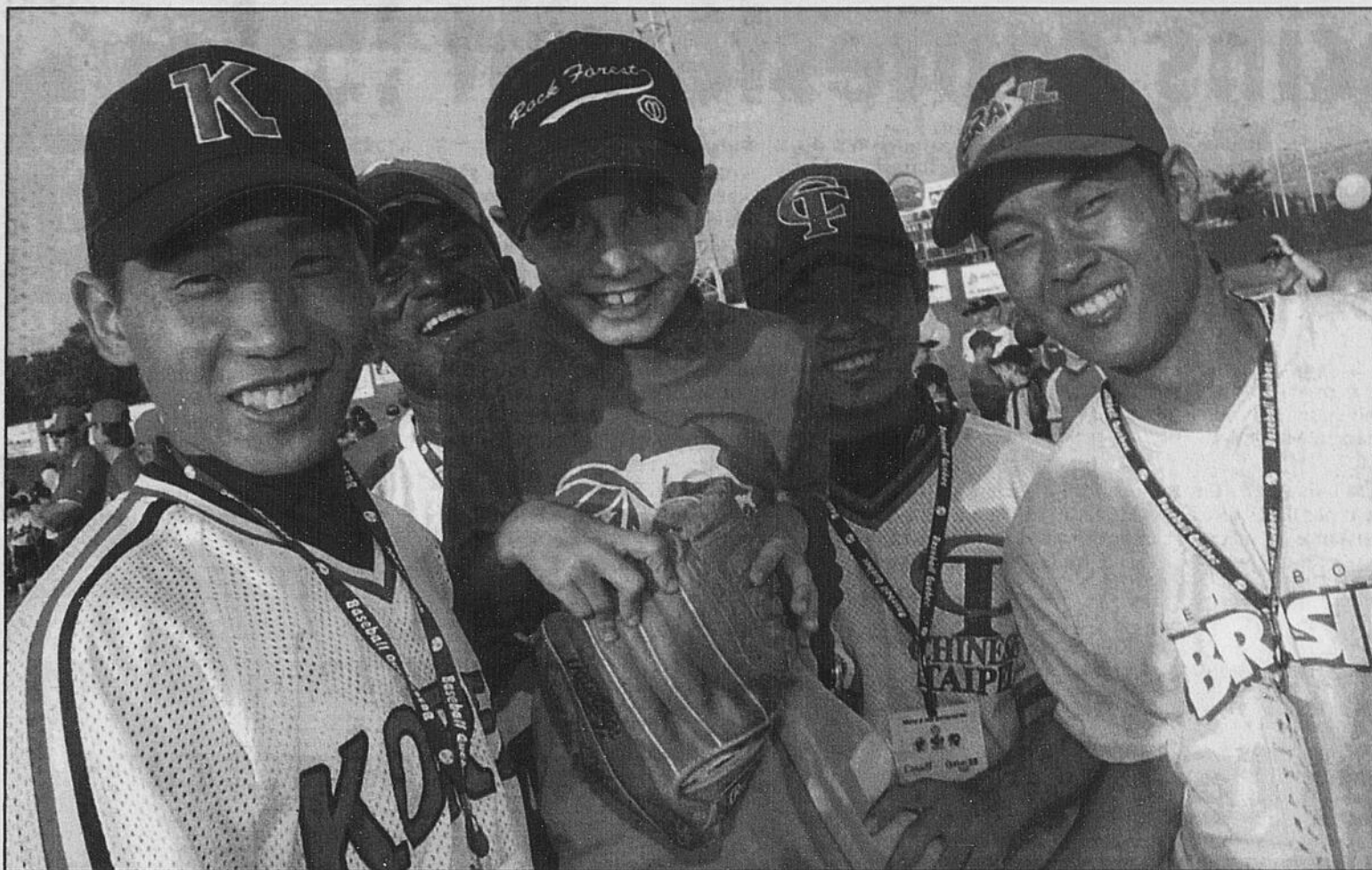
**Traversée**  
Stoychev et Maurer enlèvent le sprint  
Page C1



SHERBROOKE / VENDREDI 2 AOÛT 2002 / 93<sup>e</sup> ANNÉE / NO 139

65<sup>e</sup> plus taxes, (Florida 1.75\$)

## LA FIÈVRE DU MONDIAL DE BASEBALL S'INSTALLE



Douze équipes de douze pays sont présentes au Mondial de baseball junior. Aux cérémonies d'ouverture, hier soir à Sherbrooke, l'atmosphère était à la fête autour du jeune Alexandre de Baets, âgé de 8 ans, des Indiens de Rock Forest. On aperçoit dans l'ordre habituel le Coréen Park Kyung Soo, le Cubain Ricardo Arrieta Pedrosa, un Chinois non identifié et le Brésilien Victor Uba.

# Du jeu spectaculaire

Sonia Bolduc  
sbolduc@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le stade Amédée-Roy a enfin pris des couleurs! Redorées depuis hier d'une mosaïque culturelle impressionnante, les installations de la rue du Parc ont pris des allures de champ de rêve pour les organisateurs du Mondial de baseball junior, les joueurs des douze équipes participantes et les nombreux amateurs à avoir assisté aux cérémonies d'ouverture.

Dans les gradins du stade sherbrookoïse, quelque 2500 fans se sont en effet rassemblés pour la présentation officielle des joueurs brésiliens, vénézuéliens, cubains, panaméens, américains, italiens, espagnols, hollandais, coréens, chinois, australiens et canadiens se disputant jusqu'au 11 août le titre de champions du monde chez les juniors. Des fans à l'image de leurs joueurs juniors favoris, criant haut et fort leur passion du baseball, dans la langue de leur choix.

«Mais avant tout, des amateurs de baseball qui sont venus en grand nombre et qui, on l'espère, vont suivre les compétitions, tout au long du championnat, à Sherbrooke comme à Coaticook, lance le président du Mondial de

baseball junior, Don Warnholtz. Ça fait du bien de voir les gradins pleins, ça enlève de la pression et ça va nous permettre d'apprécier le baseball et de lui laisser toute la place.»

Hier soir aux cérémonies précédant le match d'ouverture entre le Canada et la Hollande, on a bien sûr fait place aux compétiteurs, mais aussi aux jeunes joueurs des équipes mineures de la région sherbrookoïse et aux nombreux dignitaires ayant contribué à la tenue de cet événement sportif. Les joueurs estriens s'étaient d'ailleurs tous rassemblés sur le terrain pour accueillir les juniors, qui ont fait leur entrée après un bref spectacle de danse et musique.

Les maires de Sherbrooke et Coaticook, Jean Perrault et André Langevin, les députés Jean Charest et David Price ainsi que les représentants de la Fédération mondiale de baseball se sont d'ailleurs joints à Warnholtz pour un lancer officiel synchronisé. Même l'initiateur du Mondial de baseball à Sherbrooke, Yvan Maurais, s'est joint au groupe.

«Les organisateurs ont bien fait les choses avec le peu de moyens qu'ils avaient», remarque Maurais, à l'origine président-directeur général du Mondial, jusqu'à ce que la maladie le pousse à délaissier ses activités.

«Les cérémonies ont été simples et correctes, sans flaflo, poursuit Maurais. Les gens

n'étaient pas ici pour voir des feux d'artifice ou quoi que ce soit du genre, mais bien du baseball. On ne se fera pas d'illusion en pensant que les stades vont être pleins à chaque partie comme c'est le cas ce soir, mais si on peut garder des bonnes foules de 1000 à 1500 personnes pour au moins la moitié des matchs, ce sera une réussite quant aux assistances. Et pour l'instant, tous les commentaires entendus de la part des délégations sont positifs. Ils trouvent l'organisation très correcte et la région très belle.»

«On a réussi à créer une atmosphère sympathique à des coûts raisonnables, ajoute le vice-président exécutif Robert Martimbeau. On est revenu à la base en misant sur l'événement principal, le baseball. Les gens sont ici pour jouer à la balle, et les amateurs vont vite voir à quel niveau. C'est un calibre vraiment spectaculaire, et ça va se jouer dans des stades rafraichis grâce aux employés des villes.»

Des gradins supplémentaires ont d'ailleurs été installés au stade Amédée-Roy et d'autres encore pourraient l'être au besoin. Plus d'une quarantaine de rencontres seront disputées à Sherbrooke et au stade Julien-Morin de Coaticook jusqu'au 11 août, alors que seront couronnés les nouveaux champions qui succéderont à la troupe coréenne, gagnante en 2000.

AUTRES TEXTES EN C1 ET C3

## Plus de peur que de mal à l'aréna de Magog

Une soixantaine d'enfants hospitalisés par précaution

René-Charles Quirion  
rquirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les participants à l'école de hockey «Collège professionnel de hockey» qui se tient cette semaine à Magog ont eu plus de peur que de mal, hier, lorsque l'aréna a été évacuée pour une fuite d'oxyde de carbone. Ce sont les travaux d'un sous-traitant de la Ville de Magog qui ont causé cette fuite de gaz qui a incommodé plusieurs enfants. La soixantaine de hockeyeurs de six à douze ans ont été transportés à l'hôpital La Providence de Magog par mesure de précaution vers 11h, hier matin.

Le directeur des travaux publics et des services techniques à la Ville de Magog, Charles Fournier, assure que tous les enfants ont reçu leur congé de l'hôpital en fin d'après-midi. Les symptômes les plus graves répertoriés se limitant aux maux de tête et de ventre.

«Nous sommes allés chercher les enfants par autobus. Ils ont été examinés et certains ont été gardés une partie de la journée sous observation. Les analyses n'ont rien révélé d'anormal», explique M. Fournier.



Le directeur des travaux publics et des services techniques à la Ville de Magog, Charles Fournier.

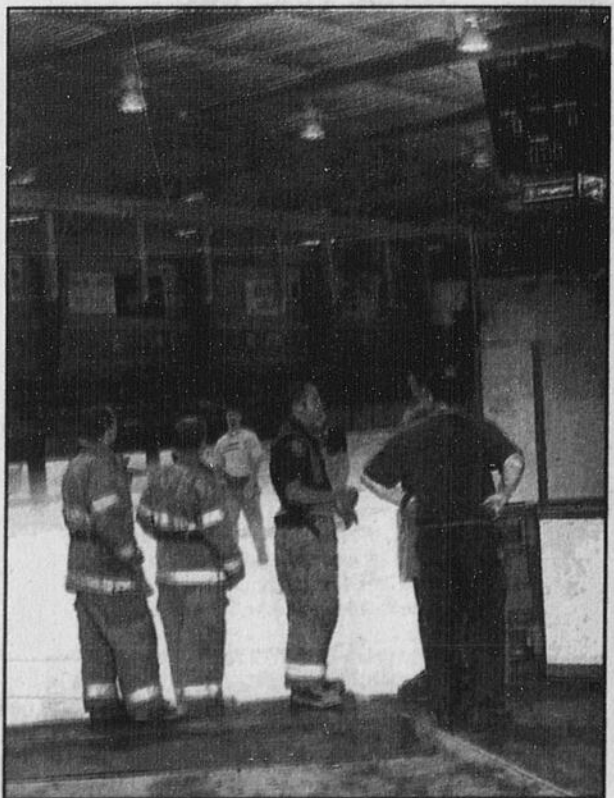
### Des travaux de soudure

Les travailleurs qui s'affairaient à fixer un ascenseur pour que les personnes à mobilité réduite aient accès aux estrades de l'amphithéâtre ont dû recourir à des travaux de soudure. C'est l'équipement portatif qu'ils utilisaient qui a causé cette fuite d'oxyde de carbone dans l'aréna. L'ouverture des portes du bâtiment n'a vraisemblablement pas suffi à aérer suffisamment pour empêcher l'oxyde de carbone de s'accumuler.

«Nous n'avons pris aucun risque dans cette affaire. L'aréna a été évacuée et l'accès au bâtiment a été contrôlé. Nos équipes ont procédé à la ventilation de l'aréna une bonne partie de la journée. Nous avons rouvert les portes de l'établissement en fin de journée, une fois que la situation est revenue sous contrôle. C'est certain que les méthodes de travail devront être revues avant que les travaux se poursuivent», assure M. Fournier.

Les dirigeants de l'école de hockey «Collège professionnel de hockey», ont accueilli les parents inquiets toute la journée pour les informer de la situation. Sans vouloir accorder d'entrevue aux médias, les dirigeants du camp de hockey ont collaboré avec les autorités et encadré les enfants lors des examens préventifs à l'hôpital.

Les Cantonniers de Magog de la Ligue de hockey midget AAA devaient tenir une séance d'entraînement, hier soir, et l'école de hockey devrait reprendre son cours normal ce matin.



L'accès à l'aréna de Magog a été interdit, le temps de ventiler l'établissement.

## 4 autres jurés veulent partir

Le sort du procès des Hells devient de plus en plus incertain

Michelle MacAfee (PC)  
MONTRÉAL

Le sort réservé au procès de 17 membres et associés des Hells Angels, l'un des plus coûteux de l'histoire du Québec, ne sera pas connu avant quelques jours.

Hier, le procès semblait devoir avorter lorsque 5 des 12 jurés ont demandé au juge Pierre Béliveau, de la Cour supérieure du Québec, d'être

exemptés. Au moins 10 jurés sont requis pour que le procès se poursuive.

Cependant, en fin de journée, les procureurs de la couronne et de la défense ont décidé de revenir devant le tribunal, aujourd'hui, pour discuter d'un développement.

Le juge Béliveau a informé les jurés qu'ils ne seraient probablement pas rappelés à revenir devant le tribunal avant le milieu de la semaine prochaine.

La décision du juge Béliveau de

poursuivre ou non le procès ne sera pas rendue publique sans la présence du jury.

Après quatre mois de témoignages, le procès a été suspendu lorsque le juge Jean-Guy Boilard a annoncé qu'il se retirait de la cause, le 22 juillet, après avoir reçu une lettre de réprimandes du Conseil canadien de la magistrature. Le juge Béliveau a été nommé vendredi dernier pour succéder au juge Boilard.

Mercredi, les jurés ont déclaré au juge Béliveau que la tournure des événements leur laissait «un goût plutôt amer». Onze des 12 jurés ont néanmoins accepté de continuer à jouer leur rôle au sein du procès, «à la condition toutefois que celui-ci se déroule au même rythme que ce qui avait été prévu initialement».

Les jurés ont ajouté que si le procès devait avorter, ils auraient le sentiment d'avoir perdu leur temps et celui de leurs employeurs. Ils ont cependant demandé au juge Béliveau d'accélérer le déroulement du procès et se sont même dits disposés à allonger les journées de travail.

Le juge Béliveau a répondu hier qu'il pourrait raccourcir de deux semaines au maximum l'échéancier prévu, ce qui a incité les jurés à réévaluer leur déclaration précédente. Quatre autres jurés ont alors demandé à être exemptés. «Cinq jurés désirent maintenant abandonner les procédures, les nouveaux délais étant pour eux inacceptables sur le plan professionnel, a déclaré le juré 1 au nom du groupe. Ceux qui sont prêts à continuer sont au nombre de sept.»

Le juge Béliveau a exempté le juré qui en avait fait la demande mercredi, mais n'a rendu aucune décision concernant les quatre autres requêtes.

### Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



### Météo



Poss. av. ou orages Dégag. part. en PM  
Maximum 28 Soleil: 5h31 20h14

### Index

Ann. classées.....C5	Loierie.....A3
Arts.....D1	Météo.....C5
Bandes dessinées..D4	Mots croisés.....D4
Chez nous.....D1	Opinions.....A4
Décès.....D5	Ricard.....C6
Économie.....B3	Sports.....C1
Éphémérides.....D3	Vézina.....D6

2002  
 Sherbrooke  
**La Tribune**  
 écrit l'histoire  
 au quotidien

**À LIRE DEMAIN**

**HEUREUSE  
 DE  
 L'APPROCHE  
 DU THÉÂTRE  
 DE LA  
 MARJOLAINE**



**La Tribune**  
 1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8  
 www.cyberpresse.ca

**PRÉSIDENT ET ÉDITEUR**  
 Raymond Tardif

**VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION**  
 René Morin

**RÉDACTION**  
 (819) 564-5454  
 Télécopieur 564-8098  
 redaction@latribune.qc.ca

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
 Maurice Cloutier

**DIRECTEUR DE L'INFORMATION**  
 Michel Morin

**ADJOINTE AU DIRECTEUR**  
 Jacynthe Nadeau

**TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE**  
**DIRECTEUR**  
 René Béliveau  
**ADJOINT**  
 Stéphane Garant

**PRODUCTION**  
**DIRECTEUR**  
 André Roberge  
**ADJOINTS**  
 Steeve Rancourt  
 Michel Doyon

**PUBLICITÉ**  
 (819) 564-5450  
 Télécopieur 564-5482

**DIRECTEUR**  
 François Fouquet

**ADJOINTS**  
 Alain LeClerc  
 Christian Malo

**ANNONCES CLASSÉES**  
 (819) 564-2222  
 Télécopieur 564-5482  
 Lundi ou vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

**ABONNEMENT ET TIRAGE**  
 (819) 564-5466  
 Sans frais 1 800 567-6955

**DIRECTEUR**  
 André Cusseau  
**ADJOINT**  
 Serge Nadeau

# Les médecins contesteront la loi

Rollande Parent (PC)

MONTRÉAL

Les trois fédérations de médecins ont annoncé, hier, leur intention de contester devant les tribunaux la loi spéciale du ministre de la Santé, François Legault, qui permet aux hôpitaux de contraindre des médecins à assurer certains quarts de travail dans les salles d'urgence.

La décision d'emprunter la voie judiciaire a été arrêtée il y a deux jours par les fédérations des médecins omnipraticiens, des médecins spécialistes et des médecins internes du Québec.

«La procédure qui sera utilisée res-

te à définir de même que les arguments sur lesquels reposera la contestation. Ce ne sera pas une injonction», a déclaré, hier, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens, Renald Dutil, en interview téléphonique.

La situation à cet égard devrait être plus claire d'ici deux semaines, évalue-t-il.

Il est prévu que la loi spéciale prendra fin le 31 décembre prochain mais les médecins savent bien que le gouvernement pourrait en décréter la prolongation, par simple décret.

M. Dutil estime toujours que la loi spéciale n'était vraiment pas nécessaire. «Je n'ai pas eu connaissance de médecins qui ont refusé de se prêter à la gar-

de comme je n'ai pas eu connaissance de médecins qui sont allés faire la garde obligée par la loi spéciale», a-t-il dit.

**Autre bataille**

Cela dit, les médecins prévoient avoir à livrer une autre bataille, dès cet automne, quand le ministre de la Santé abordera la question de la répartition des médecins dans les divers hôpitaux du Québec ainsi que celle de leur statut professionnel.

Le 25 juillet, le ministre a donné le ton quand il a déclaré qu'il faut changer le statut des médecins, avoir une planification où on va répartir les médecins entre les régions et entre les éta-

blissements».

«Au lieu de les laisser s'assigner eux-mêmes sur une base volontaire, on va maintenant s'assurer d'une répartition équitable et optimale des ressources. C'est ça notre plan de match à l'automne», avait déclaré le ministre Legault.

À cela, M. Dutil réplique que les médecins sont «des professionnels autonomes» et que «si le ministre veut faire de nous des médecins salariés ou sous contrat avec des hôpitaux, il peut s'attendre à des difficultés très sérieuses. C'est du jamais vu au Canada».

Soufflant le froid et le chaud, le président des médecins omnipraticiens s'est dit capable, «malgré le contexte

défavorable créé par le ministre avec sa loi spéciale de s'asseoir pour discuter de solutions.

«S'il a des propositions, on va en discuter. Ce sont des dossiers majeurs. Ça ne veut pas dire qu'on va nécessairement être d'accord avec ses propositions, a-t-il commenté.

«Ce n'est pas vrai qu'on va arriver par une autre loi à forcer les jeunes médecins à s'établir dans les régions s'ils ne veulent pas y aller pour toutes sortes de raisons tout à fait valables. Ce n'est pas comme ça qu'on résoud les problèmes de répartition. Il n'y a aucune autre province canadienne qui a résolu ses problèmes de cette façon», a-t-il finalement lancé.

## Un projet de barrage qui sourit à Québec et Terre-Neuve

Norman Delisle (PC)

HALIFAX

Québec et Terre-Neuve s'entendent pour développer le projet hydro-électrique de Gull Island, au Labrador.

Les deux premiers ministres, Bernard Landry, du Québec, et Roger Grimes, de Terre-Neuve, ont convenu hier des principes qui serviront de base à la négociation d'une entente.

Le projet de Gull Island produira 2000 mégawatts (MGW) par le biais d'un barrage haut de 100 mètres muni de quatre turbines.

Le projet est estimé à quatre milliards \$, sera financé par Hydro-Québec et sa construction fournira 8300 emplois-année.

Les détails de l'entente seront négociés au cours des prochains mois mais les directives données par les deux premiers ministres aux négociateurs sont précises.

Terre-Neuve aura la propriété exclusive des installations et Hydro-Québec achètera la totalité de la production. Il y aura un droit de Terre-Neuve de récupérer une partie de l'énergie produite, quand ses besoins internes le justifieront.

Le prix de l'électricité sera fixé par un mécanisme permettant de la faire varier selon la valeur du marché.

Les collectivités autochtones locales formées d'Innus seront également impliquées de près dans le développement du projet. Les deux chefs de gouvernement se sont aussi engagés à respecter l'environnement.

Les autorités terre-neuviennes avaient déjà entrepris des négociations avec le Québec dans ce dossier l'an dernier mais les avaient suspendues après avoir commencé à négocier avec une entreprise privée, Alcoa, qui est intéressée à se procurer du courant pour ses projets d'aluminerie.

**Des changements**

M. Grimes a cependant confirmé hier avoir mis fin aux pourparlers avec Alcoa, qui ne se révélait pas suffisamment avantageux. Les pourparlers ont donc repris avec le Québec et ont abouti à l'entente sur les principes.

Si tout fonctionne comme prévu, le projet sera soumis



Bernard Landry et son homologue terre-neuvien, Roger Grimes, ont convenu hier des principes qui serviront de base à la négociation sur le projet hydro-électrique de Gull Island, au Labrador.

aux processus d'approbation environnementale et les travaux débuteront dans trois ans. Ils devraient durer environ six ans.

Les premiers ministres Grimes et Landry ont parlé d'un «projet de vision à long terme», puisqu'il concerne le développement d'une forme d'énergie peu polluante et efficace. «C'est une bénédiction du ciel, le rêve de n'importe quelle économie moderne», a dit M. Landry.

Quant à M. Grimes, il s'est réjoui des changements que le Québec a acceptés par rapport aux projets précédents, notamment celui de céder la propriété to-

tale des installations à Terre-Neuve puisqu'elles seront situées sur son territoire, et celui d'avoir une clause escalatoire pour la fixation du prix.

Deux autres ententes majeures en matière hydroélectrique ont été signées récemment par le Québec. Une première, intervenue avec les Cris de la baie James, prévoit la construction d'installations qui produiront 1280 MGW sur les rivières Eastmain et Rupert.

Par ailleurs, une seconde entente avec les Inuits permettra l'aménagement d'au moins 6300 MGW grâce à la construction d'installations sur les rivières Nastapaika, Baleine et George.

## Contraventions mal perçues à Magog

Olivier Bouffard

MAGOG

Les milliers de visiteurs qui se déplacent pour assister à la Traversée internationale du lac Memphrémagog rendent les places de stationnement rarissimes, et la Régie de police Memphrémagog n'hésite pas à sortir le carnet de contraventions.

C'est ce qu'a malheureusement pu constater Johanne Maurice, de Windsor, lorsqu'elle est venue assister au spectacle de La Chicane au cours de la première soirée de festivités.

«Nous sommes arrivés un peu après huit heures, raconte Mme Maurice, et il ne restait plus de stationnement nulle part, les parkings étaient tous pleins. Nous avons alors décidé de stationner dans une rue. On n'obstruait pas la circulation, il y avait une vingtaine de véhicules stationnés comme nous sur la rue John. Lorsque nous sommes revenus après le spectacle, toutes les autos avaient reçu des contraventions de 42 \$.»

Mme Maurice explique qu'elle a bien tenté d'aller se stationner à la Place du Moulinier, mais qu'on lui a alors indiqué qu'à moins qu'elle aille se rafraîchir la gorge au bar Liquor Store, elle n'avait pas le droit de se stationner à cet endroit.

**Pas assez tolérants?**

Mme Maurice concède qu'il y avait bel et bien une pancarte indiquant que le stationnement n'était pas permis entre 21h et 7h du matin. «Pourtant, comme c'est la Traversée, il me semble qu'ils pourraient être plus tolérants. Ils organisent la Traversée, ils savent qu'il va y avoir beaucoup de monde, mais ils n'ont pas assez de stationnement. On dirait qu'il n'y a pas que les commerçants qui font de l'argent pendant cet événement, il semble que la Ville profite également de la situation.»

**En bref**

**L'eau des plages est bonne**

**SHERBROOKE** - L'eau de baignade de plusieurs plages publiques de la région est considérée sécuritaire par le ministère de l'Environnement, à la suite de prélèvements effectués lundi.

Ainsi, la plage Blanchard, à Sherbrooke, est classée «B» (bonne), tandis que celles du Camp Baturyn (Bolton-Est), du camping Carrefour des campeurs (Potton) et de Vale Perkins (Potton) sont classées «A» (excellentes).

Par contre, la plage du Camp co-op Prévert de Birchton (Éaton) est classée «C» (passable).

D'autre part, des analyses réalisées à la suite de prélèvements effectués le 25 juillet indiquent que la plage McKenzie (Racine) est classée «A» (excellente), tandis que la plage de Saint-Herménégilde est classée «B» (bonne).

À noter qu'il est possible de consulter l'adresse internet du programme Environnement-Plage pour connaître la qualité bactériologique des eaux de baignade de la région: <http://www.menv.gouv.qc.ca>. On peut aussi composer le 1-800-561-1616.

**Facultés affaiblies au volant**

**SHERBROOKE (RCQ)** - Impliqué dans un accident de la route vers minuit dans la nuit de mercredi à hier à Mansonville, un homme de 25 ans n'est pas au bout de ses peines.

À son arrivée à l'hôpital de Cowansville, on lui a prélevé un échantillon sanguin qui ser-

vira de preuve en cour. Car dès sa prise en charge par les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC Memphrémagog, l'homme a été mis en état d'arrestation pour conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions corporelles.

Lors de l'accident de la route dans lequel il a été impliqué dans le chemin Vale Perkins à Mansonville, l'homme n'était pas seul. Des deux passagers de 18 et 19 ans qu'il transportait, l'un a subi des blessures et a été transporté par ambulance à l'hôpital de Cowansville.

L'homme qui conduisait vraisemblablement en état d'ébriété a perdu le contrôle de son véhicule dans une courbe à la hauteur du 140, Vale Perkins. Le véhicule avec les trois personnes à bord a capoté, avec les résultats que l'on connaît maintenant.

**Plants fournis pour les rives du Petit lac Brompton**

**SHERBROOKE** - Les riverains du Petit lac Brompton pourront se prévaloir d'une offre spéciale pour «renaturaliser» le rivage en se procurant à rabais des plants indigènes matures (deux ans et plus).

L'offre fait suite à l'obtention d'une subvention de l'organisme Écoaction, d'Environnement Canada, avec la participation de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton.

Le regroupement Écologie du Petit lac Brompton dispose donc de 4000 plants offerts à 60 pour cent de réduction. Le projet a pour objectif de reverdir les rives et les fossés entourant le lac afin de limiter les apports en

matières organiques dans l'eau.

Une campagne de sensibilisation a été menée auprès des riverains pour leur expliquer l'impact de l'érosion des rives sur l'écosystème aquatique, indique un communiqué diffusé par l'organisme.

Les 200 riverains seront aussi sensibilisés aux méthodes de protection des rives.

**L'horticulture à l'honneur**

**SHERBROOKE** - L'horticulture sera à l'honneur en fin de semaine à Sherbrooke avec la présentation de deux événements horticoles majeurs.

Tout d'abord, la Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke invite la population sherbrookoise et de la région à venir visiter son exposition «Jardins en fête». L'exposition se tiendra au Pavillon Armand-Nadeau du Parc Jacques-Cartier, à compter de ce samedi 3 août, entre 13 h et 21 h, et le dimanche 4 août, entre 10 h et 17 h.

Simultanément à la tenue de cette exposition, la Société d'horticulture et d'écologie de Sherbrooke sera l'hôte du congrès de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec. Ce congrès aura lieu à l'Hôtel des Gouverneurs de la rue King Ouest. Parmi les différents événements à l'horaire de cet événement, notons, entre autres, la plantation officielle d'un arbre *Catalpa Speciosa* aux Serres municipales Carl-Camirand, aujourd'hui vendredi, à 13 h 15. Le tout sera suivi d'une réception civique à l'Hôtel de ville de Sherbrooke.

**Les astuces VéloVigilance SODÉCOV**

**Saviez-vous que...**

- il est interdit de circuler sur les routes de plus de 50 km/h, à moins d'être sur une voie cyclable et d'avoir au moins 12 ans (ou accompagné d'un adulte)?
- vous ne pouvez pas circuler sur le trottoir?
- vous devez circuler à la file quand vous roulez en groupe?
- vous devez emprunter la voie cyclable lorsque la chaussée en comporte une?
- vous devez rouler dans le sens de la circulation et à l'extrême droite de la chaussée?

Ces conseils sont une courtoisie de la SAAQ.

Devenez vélovigilants grâce aux **Cliniques vélo Canadian Tire / SAAQ** offertes gratuitement par la Sodécov :

- Samedi, 3 août, au 4, rue Massawappi, arrondissement Lennoxville;
- Samedi, 10 août, à la mine Capelton.

Les Patrouilleurs volontaires de la Sodécov effectueront des ajustements mineurs à votre vélo et à votre casque. Au moment de l'examen de leur vélo, les cyclistes qui obtiendront la meilleure évaluation recevront un petit présent.

**SODÉCOV**

# Mieux que la moyenne canadienne

Statistique Canada rend publics les résultats d'une recherche en santé

Gilles Fiset  
gfiset@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

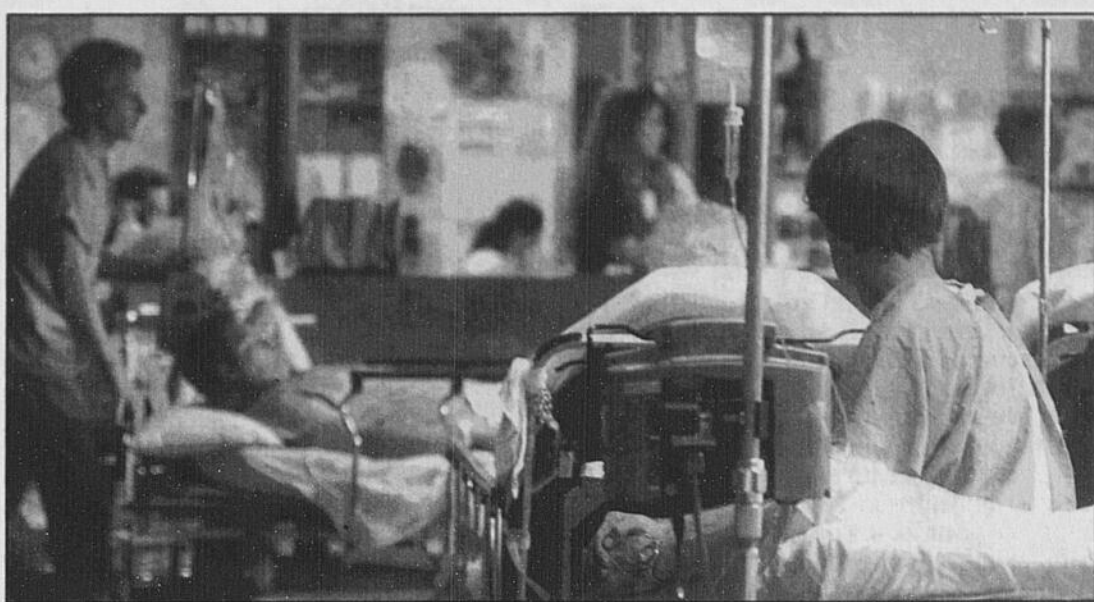
La fameuse «qualité de vie» estrienne ne fait pas en sorte que les Estriens soient en meilleure santé que les autres. Toutefois, ici, les gens font état d'une santé légèrement supérieure à la moyenne canadienne et se classent au cinquième rang au Québec derrière les citoyens des régions de Québec (bon premier), de la Chaudière-Appalaches, du Saguenay-Lac-St-Jean et des Laurentides.

C'est du moins ce qu'on peut déduire d'une étude sur «Le contexte socio-économique régional et la santé», publiée hier matin par Statistique Canada sous la plume des chercheurs Stéphane Tremblay, Nancy A. Ross et Jean-Marie Berthelot.

Cette analyse tirée de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes menée auprès de 118 336 Canadiens visait à déterminer l'influence du contexte socio-économique de la région sur l'état de santé que les gens interrogés ont déclaré. Le contexte socio-économique comprend à la fois le milieu physique, le milieu culturel, les groupes sociaux, les institutions et les politiques gouvernementales.

En Estrie, 1054 personnes ont été interrogées. On en retient que 10,1 pour cent ont jugé leur santé passable ou mauvaise. Ce taux est inférieur au taux de 12,8 pour cent déclaré, en moyenne, à travers le Canada.

L'Estrie cède donc le pas à Québec (8,9 pour



Les promoteurs de l'Estrie vantent souvent sa «qualité de vie». Dans les faits, selon une enquête de chercheurs de Statistique Canada, ses citoyens font état d'une santé légèrement supérieure à la moyenne canadienne. 10,1 pour cent des Estriens interrogés ont jugé leur santé passable ou mauvaise. Ce taux est inférieur au taux de 12,8 pour cent déclaré, en moyenne, à travers le Canada.

cent), à la région de la Chaudière-Appalaches (9,7 pour cent), à la région du Saguenay-Lac-St-Jean (9,9 pour cent) et à la région des Laurentides (10 pour cent). Toutes les autres régions obtiennent un résultat moins bon que l'Estrie. Le taux le plus élevé se retrouve en Outaouais où il atteint 14,1 pour cent.

La proportion des personnes qui se sont dites en mauvaise santé ou passablement en santé selon la région socio-sanitaire varie du pourcentage le plus faible, soit 6,8 pour cent à Headwaters regional health authority, en Alberta, au pourcentage le plus élevé, soit 22,3 pour cent dans la région de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, et à Park-

land, au Manitoba.

Selon les données de l'enquête, 22,8 pour cent de la population canadienne âgée de 18 ans et plus fait un usage quotidien du tabac; 14,3 pour cent est obèse; 21,3 pour cent s'adonne à une activité physique moins de quatre fois par mois.

Bien entendu, plus l'âge du répondant est élevé, plus grande est la probabilité qu'il se dise en mauvaise santé. On observe que les personnes âgées de 45 à 64 ans sont deux fois plus susceptibles de déclarer une santé passable ou mauvaise que les personnes de 30 à 44 ans. Pour leur part, les personnes de 65 ans et plus sont quatre fois plus susceptibles de le faire que les 30-44 ans.

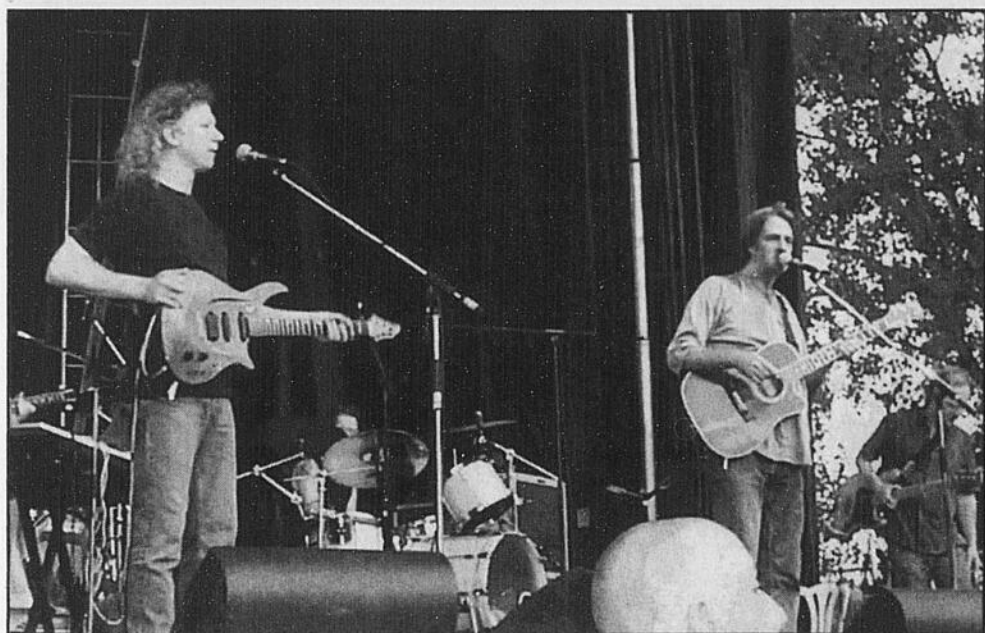
De même, moins sont élevés les niveaux de scolarité et de revenus, plus les probabilités sont grandes que les personnes déclarent une santé passable ou mauvaise.

«Les études canadiennes n'ont pas démontré que le milieu social influe sur l'état de santé des personnes aussi fortement que ne l'ont fait les études menées aux États-Unis et au Royaume-Uni. Cette constatation s'explique peut-être par le fait que les politiques sociales et les politiques en matière de santé qu'applique déjà le Canada aient permis d'atténuer avec une certaine efficacité les inégalités sur le plan de la santé, du moins à l'échelle régionale. Il n'en demeure pas moins que, conformément à de nombreuses autres études, la présente analyse soutient l'importance fondamentale des conditions socio-économiques des personnes et des principaux facteurs de risques liés à la santé pour rendre compte des variations dans l'état de santé des personnes», écrivent les auteurs.

## L'irrévérencieux Plume fascine à la Traversée

Olivier Bouffard

MAGOG



Le grand Plume Latraverse en personne, à droite, a apporté sa contribution à la survie financière de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, en invitant à plusieurs reprises son nombreux public à s'abreuver auprès des dispensateurs de rafraîchissements présents sur le site de la pointe Merry.

C'est à une foule de tous âges et bigarrée que l'irrévérencieux Plume Latraverse s'adressait hier soir à la pointe Merry.

En ce deuxième jour de la Traversée internationale du lac Memphrémagog, ils étaient encore une fois nombreux à se masser sur les rives pour participer à la fête. Selon Laval Chartré, président de l'événement, quelques brèches dans les clôtures ont été colmatées, afin de maximiser les revenus de l'événement. M. Chartré évaluait à environ 2000 les entrées payantes de la soirée précédente, mais était bien embarrassé pour chiffrer le nombre total de spectateurs, qui aurait pu grimper à 5000 selon lui, en comptant les détenteurs de passeports et les resquilleurs.

Bon nombre de passants se sont également attardés pour le 5 à 7 au Parc des Braves, sur la rue Principale, pour assister au spectacle de la blueswoman Dawn Tyler Watson. Mme Watson a su générer un intérêt certain, par sa présence sur scène, ainsi que ses chansons évoquant la fortune, l'amour, et la mélancolie.

Le grand monsieur Latraverse a également apporté sa contribution à la survie financière de l'événement,

invitant à plusieurs reprises les spectateurs à aller s'abreuver des libations offertes sur le site de la pointe Merry en soirée. «On dirait une foire agricole», a déclaré le toujours populaire auteur de *Si vous payez le cognac*, ajoutant qu'il serait au festival du porc de Sainte-Perpétue dans deux jours, et que son public là-bas ne le croirait pas s'il leur racontait que «les snobs de Magog, avec leurs bateaux», lui avaient demandé un rappel.

Et rappel il y eut. À peine Plume Latraverse et ses Mauvais compagnons avaient-ils terminé d'entonner la classique «Bobépine», que le public en redemandait. Malheureusement, ce sont les techniciens de scène qui sont apparus, sous les huées de l'assistance qui réclamait encore son idole. Néanmoins, les badauds ont fait bon accueil aux Respectables, qui avaient pour mission de clôturer la soirée en beauté.

Les festivités se poursuivront aujourd'hui et tout au cours du week-end à la pointe Merry. Dès 13h demain, Umurisho et Lorraine Klaasen se succéderont à la terrasse Intersan. Pour ceux que la National Guard et la traversée de la frontière américaine n'effraient pas (paraîtrait-il que les militaires envoyés en renfort aux postes frontaliers américains sont quelque peu pointilleux), un sprint de nageurs prendra place à Newport à 18h aujourd'hui. Par la suite, place à la relève avec les spectacles de Vénus 3 et de Yelo Molo à compter de 19h à la pointe Merry.

## «La plante idéale pour les hommes»

Olivier Bouffard

MAGOG

Les manèges tournent, les haut-parleurs vocifèrent, pas de doute, les festivités de la 24e édition de la Traversée internationale du lac Memphrémagog sont sur leur lancée.

C'est sous une chaleur accablante que touristes et résidents se sont massés sur la rive du lac pour tenter de se rafraîchir grâce à une polissonne brise de l'ouest.

Sur la scène Intersan, les rythmes meringue et cubains des groupes Joaquin Diaz et Latin.com faisaient danser les couples au sang chaud.

Du côté des stands de marchandises, William Sturgeon et Lise Courchesne, de Mansonville, avaient une proposition qui ne manquait pas de piquant. Les deux compères d'Artisanat Cactus Esil proposaient leur plantes-hérissées aux curieux.

La jeune entreprise, qui a fait sa première apparition publique au Festival des couleurs d'Owl's Head, attirait les curieux avec ses cactus que M. Sturgeon qualifie de «sculptures de

Mère nature». Ils ont aussi été de passage à la Fête du lac des Nations, et seront de l'exposition Traditions du monde à Fleurimont.

M. Sturgeon dit s'intéresser au cactus depuis une trentaine d'années. «C'est la plante idéale pour les hommes, affirme-t-il, il vaut mieux la négliger que de trop la protéger.»

Sa compagne, Mme Courchesne, s'occupe d'ajouter de la valeur aux pousses piquantes, en peignant elle-même les pots en terracotta dans lesquels ils sont vendus. Après les avoir peints, elle cire l'intérieur et vernit l'extérieur afin que la terracotta ne perde pas ses sels, abimant ainsi son artisanat, lorsque vient le temps d'arroser les revêches végétaux. «Je les peints tous à la main, ça fait l'affaire de mon partenaire parce que pendant que je m'occupe ainsi, je n'ai pas le temps d'être tannante.»

Dans un petit album-photo, M. Sturgeon répertorie ses propres cactus, d'où il tire les boutures que vend Artisanat Cactus Esil. Les cactus peuvent vivre très longtemps et dans certains cas, M. Sturgeon chérit depuis quelques décennies des plantes qui avaient déjà une vingtaine d'années lorsqu'il les a obtenues.

Certains spécimens sont assez spectaculaires. C'est le cas notamment du «Old man»,

dont les épines sont dissimulées sous une épaisse crinière blanche. Le «Cerveau» est aussi amusant à regarder, nommé ainsi parce que sa forme rappelle les circonvolutions du cortex. M. Sturgeon admet bien humblement qu'il ne connaît pas toujours le nom scientifique de chacune des espèces de son inventaire. «J'ai des livres, et quand les gens me le demandent je peux leur montrer leur cactus pour qu'ils mémorisent le nom latin de leur plante, mais c'est trop compliqué pour moi. En ce qui me concerne, chacun de mes cactus a un nom, j'en ai un que je nomme La Sagouine, un autre Flambette, un autre Colombo...»

Plusieurs des cactus en vente sont en fleurs, ou commencent à bourgeonner. M. Sturgeon explique que le secret pour activer ainsi la croissance des cactus est de les stresser. «Mais pas les stresser comme l'approche bonsaï, qui consiste à garder la plante entre la vie et la mort, explique-t-il. On peut les faire réagir en leur donnant moins d'eau en hiver, ou encore en les mettant devant la fenêtre ouest, qui est habituellement la plus froide. Une fois qu'ils commencent à bourgeonner, on peut les remettre devant la fenêtre sud et leur donner de l'engrais 20-20-20 en utilisant la moitié de la dose normale.»



La Tribune, Olivier Bouffard  
Lise Courchesne et William Sturgeon, d'Artisanat Cactus Esil, proposent une myriade de cactus variés à leur stand de la pointe Merry à Magog dans le cadre de la Traversée internationale du lac Memphrémagog.

## Deux policiers du SPS blanchis par le comité de déontologie

René-Charles Quirion

quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Les agents Sylvain Lemieux et Éric Roger du Service de police de Sherbrooke ont été blanchis par le comité de déontologie policière.

Les faits qui étaient reprochés aux agents Roger et Lemieux se sont déroulés au centre-ville de Sherbrooke, le 22 avril 2000, lors de l'arrestation de Francis Lafleur et de son frère Patrick.

L'agent Éric Roger avait été cité à une audition pour avoir enfreint quatre articles du code de déontologie policière. Lorsqu'il a procédé à l'arrestation de Francis Lafleur dans l'exercice de ses fonctions, l'agent Roger a été mis en cause «... pour ne pas s'être comporté de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction en faisant usage d'un langage blasphématoire ou injurieux», «... pour ne pas s'être comporté de manière à préserver la confiance et la considéra-

tion que requiert sa fonction en manquant de respect et de politesse» et «... a abusé de son autorité en ayant recours à une force plus grande que nécessaire pour accomplir ce qui lui était enjoint ou permis de faire lors d'une arrestation», ainsi que «...pour ne pas avoir utilisé avec prudence et discernement une pièce d'équipement (poivre de Cayenne) lors d'une arrestation». Outre le manquement au premier article, les faits reprochés à l'agent Sylvain Lemieux étaient les mêmes que pour son collègue, mais à l'endroit de Patrick Lafleur.

Aucun des chefs stipulés n'a été retenu comme «constituant un acte dérogatoire» aux articles mentionnés. Même que le dernier chef présenté contre l'agent Éric Roger a été rejeté par le comité de déontologie policière.

C'est après une soirée au bar «Laurel et Hardy», où Francis Lafleur est sorti avec ses amis et où son frère Patrick est venu le rejoindre, que les événements sont survenus. Devant l'établissement, une bagarre a éclaté et une trentaine de curieux se sont attroupés pour assister à la scène, dont les deux frères Lafleur. Une fois les deux belligérants séparés, les poli-

ciers sur les lieux ont demandé aux curieux de se disperser.

À partir de ce moment, les versions des policiers et des frères Lafleur diffèrent. Ces derniers affirment avoir coopéré aux ordres des policiers et que l'agent Éric Roger aurait décidé d'embarquer Francis Lafleur sans raison, alors que les agents du SPS prétendent que Lafleur n'a pas collaboré et que c'est à ce moment qu'ils ont décidé de procéder à son arrestation. Par la suite, il y a eu altercation entre Francis Lafleur et l'agent Roger. Ce dernier a ordonné à un confrère de l'asperger de poivre de Cayenne pour le contrôler et pouvoir lui passer les menottes. Lors de cette altercation, Francis Lafleur reprochait à Éric Roger d'avoir tenu un langage abusif et d'avoir abusé de la force à son endroit.

Voyant son frère dans une position difficile, Patrick Lafleur a tenté de lui venir en aide et a également été aspergé de poivre de Cayenne et embarqué, direction le 400 Marquette.

Les deux frères ont été libérés en fin de nuit du quartier général du SPS après avoir été décontaminés.

LOTO QUÉBEC		Résultats	
		TVA - réseau des tirages	
<b>649</b>	Tirage du 2002-07-31	GAGNANTS	LOTS
		6/6	1 2 000 000,00 \$
		5/6+	3 153 498,30 \$
		5/6	260 1 416,90 \$
		4/6	12 679 55,70 \$
		3/6	217 654 10,00 \$
	Complémentaire: (25)	Ventes totales:	11 658 905 \$
		Prochain gros lot (appr.):	2 000 000 \$
<b>499</b>	Tirage du 2002-07-31	GAGNANTS	LOTS
		6/6	0 1 000 000,00 \$
		5/6+	1 50 000,00 \$
		5/6	19 500,00 \$
		4/6	1 127 50,00 \$
		3/6	19 416 5,00 \$
	Complémentaire: (04)	Ventes totales:	514 352,00 \$
<b>PANCO</b>	Tirage du 2002-08-01	<b>PANCO Special</b>	
02 04 07 09 12 15 21 23 29 30			
35 45 49 50 52 58 62 63 64 68			
<b>Extra</b>	Tirage du 2002-08-01	<b>Extra</b>	Tirage du 2002-07-31
986	5172	NUMÉRO: 691011	NUMÉRO: 889093
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraîtront au verso des billets.			
En cas de départ entre cette date et la date officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			
Si vous avez un problème de jeu...		<b>MISE SUR TOI</b> 1 866 505-JEUX	

PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif  
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier  
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin  
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau

# Opinions

## L'injustice de la justice

Deux choses l'une: ou le mégaprocès contre le crime organisé se poursuit pendant encore quelques mois ou il prend abruptement fin dans les prochaines heures.

On a d'abord cru que s'il n'en tenait qu'aux jurés, à ces six hommes et six femmes qui se demandent bien dans quelle galère ils sont plongés, le processus judiciaire suivrait son cours jusqu'au bout. Quitte à envisager une finalité uniquement au début de 2003.

Devant tous les rebondissement connus par ce procès, ces six hommes et six femmes auraient pu claquer la porte et renoncer à l'invitation faite par le nouveau juge Pierre Bélieu de continuer à travailler encore longtemps. Mais dans leur réponse livrée au juge Bélieu mercredi, c'est leur sens du devoir civique qui a d'abord parlé.

«En avril dernier, nous avons

été contraints d'accomplir notre devoir de citoyens, ont dit les jurés. Malgré tout, nous nous sommes appliqués à remplir cette tâche avec professionnalisme. Cela étant dit, vous comprendrez que la tournure des événements nous laisse un goût plutôt amer. Imaginez: la démission choc d'un juge et les procédures interminables peuvent suffire à faire avorter un procès pour lequel nous avons sacrifié plusieurs obligations professionnelles et familiales. Sans compter tous les fonds publics qui ont été engloutis jusqu'à maintenant dans ce mégaprocès. Faire avorter le procès à ce moment-ci ne servirait ni la justice et encore moins notre société.»

Quand ces propos ont été prononcés, c'est le courage et la détermination du jury qui se sont d'abord exprimés. Ces commentaires étaient du reste lourds de sens. On pouvait même avancer qu'au travers de cette missive, c'est le commun des mortels, donc la popu-



Michel MORIN

lation québécoise, qui s'exprimait. Et on aura compris que la population du Québec veut que cette procédure soit entendue jusqu'au bout. Non pas qu'elle cherche uniquement à trouver les accusés coupables des crimes qui leur sont reprochés. Mais cette population, par l'entremise des membres du jury, faisait alors savoir qu'elle tenait absolument à ce que la justice suive

son cours et que ce procès ne soit pas annulé à cause d'une quelconque technicité.

Mais à l'image même de ce procès, les choses devaient changer hier après-midi. Après avoir réfléchi à deux fois la suggestion du juge Bélieu de devoir travailler jusqu'en février 2003, certains membres du jury ont trouvé la commande trop forte.

Pas moins de cinq des 12 jurés ont demandé d'être exemptés. Un d'entre eux a vu son voeu être exaucé. On connaîtra l'issue des autres demandes dans les prochaines heures.

Pour se poursuivre, le procès doit être entendu par au moins 10 jurés. La déception sera vive mais il ne faudra pas se surprendre outre mesure: les risques d'avortement de ce projet augmentent d'heure en heure. Et si tel est le cas, on cherchera alors un autre coupable que ceux qui doivent actuellement répondre de leurs actes.

Dans l'éventualité que ce projet

avorte, les observateurs seront en droit de se demander si le juge Jean-Guy Boilard, le premier qui a présidé ce procès, n'a pas pris inutilement le mors aux dents en quittant le navire après avoir été blâmé par le Conseil canadien de la magistrature.

Oui, le Conseil canadien de la magistrature aurait pu choisir un autre moment pour laisser tomber cette lettre de réprimande contre Jean-Guy Boilard. Mais ce même magistrat a eu une réaction nettement exagérée. Il aurait pu avaler la pilule sans broncher et continuer de présider ce procès. Il a plutôt décidé de claquer la porte et de laisser tomber le système judiciaire.

L'administration de la justice au Québec doit déjà lutter contre des préjugés fort tenaces. Si ce procès avorte, c'est que le sens du devoir civique n'aura pu s'exercer dans cette cause. Et la justice, elle, aura de plus en plus de difficulté à s'exprimer.

### Trinome libre

## St-Vincent-de-Paul rénové, un patrimoine bafoué

Il y a 14 ans, lorsque j'ai acheté ma maison dans l'est de Sherbrooke, j'ai découvert un quartier avec un caractère architectural particulier. L'un des attraits de ce petit coin tranquille de Sherbrooke était sans aucun doute les deux hôpitaux du quartier. Chacune de ses institutions contribuait au charme du quartier: l'Hôtel-Dieu (CHUS) avec ses grands espaces verts et St-Vincent-de-Paul, avec son style architectural particulier.

Il y a six ans, lorsque l'on a fait des modifications importantes à l'urgence de l'Hôpital St-Vincent, j'ai été agréablement surpris des résultats. L'espace utilisé était important mais l'impact visuel était minime. L'utilisation de la brique avait grandement contribué à réduire l'impact des nouveaux bâtiments. Les ouvertures étaient bien proportionnées pour les nouvelles structures et semblaient bien s'intégrer à l'architecture existante. La nouvelle urgence n'avait pas, bien sûr, les éléments d'architecture de l'ancienne bâtisse, mais elle avait certes suffisamment d'éléments pour lui permettre de s'intégrer à l'édifice existant.

Depuis quelques mois on s'affaire à détruire ce qui avait été construit à grand prix quelques années auparavant. Et pour faire quoi, je vous le demande. Sur la face la plus visible de l'édifice, on a construit une espèce de boîte en métal blanc sur piliers avec quelques grandes fenêtres modernes noires qui ne sont même pas assez grandes pour rendre l'espace intéressant. L'ajout fait il y a six ans a disparu complètement pour faire place à un mur noir, lui aussi en métal. Celui-ci

est troué de petites fenêtres qui n'ont rien à voir avec l'architecture existante. Et pour compléter l'effet, on gardera en place une espèce de cube en métal brun (qui semble être un vestige des modifications d'il y a six ans) qui dominera cette partie de la structure.

Oui, l'aménagement paysager est mieux réussi et le stationnement bien aménagé, mais à quel prix?

Sherbrooke fête, cette année, son 200e anniversaire. Nos élus se disent tous fiers du patrimoine architectural de Sherbrooke. Ils savent bien pointer du doigt les règlements municipaux qui ont été mis en place afin de conserver ce patrimoine. Ils ont revu des projets importants (Cité des rivières) afin de mieux répondre aux attentes des résidents.

Que feront-ils maintenant pour l'édifice qui domine le paysage lorsque l'on regarde vers l'est en descendant la côte King? Auront-ils le courage d'exiger que des correctifs importants soient apportés aux travaux présentement en cours sur un édifice pour sauver ce qui reste de patrimoine dont ils sont si fiers? Est-ce là ce qu'ils veulent laisser aux futurs Sherbrookoïses?

Veillez comprendre que je n'ai rien d'un architecte ou d'un ingénieur, mais je suis convaincu que j'aurais su faire beaucoup mieux. Je crois que l'on aurait dû faire au moins un effort afin de rendre le tout un peu plus agréable. Après tout, les gens qui fréquenteront cet édifice n'ont-ils pas chacun et chacune contribué à faire de Sherbrooke une ville où il fait bon vivre? Qu'en pensez-vous?

Daniel Blouin  
 Sherbrooke

## Le MAPAQ et les restos insalubres

Monsieur Daniel Forgues,

Je suis demeuré incrédule en lisant votre article «Mauvaises notes à la ferme» publié mardi. En effet, pourquoi ne nommez-vous pas les restaurants fautifs de par leur salubrité?

Vous faites référence à Internet pour l'apprendre... Premièrement, il faudrait connaître l'adresse, deuxièmement, ce ne sont pas tous les gens qui y sont branchés.

Je fréquente de nombreux restaurants à Sherbrooke, et j'apprécierais être informé lors de mes sorties «extrêmes». Je crois que votre devoir en tant que journaliste est d'informer les gens, quitte à ce que ces mêmes gens délaissent ce restaurant qui ne respecte pas les clients.

En terminant, je suis un fidèle lecteur de La Tribune, même si à l'occasion je la trouve quelque peu «frileuse»!

Michel Dufresne  
 Sherbrooke

Ces restaurants sont fautifs souvent parce qu'ils ont été jugés coupables de peccadilles, sauf ce resto dont vous faites mention et que vous semblez connaître.

S'il y avait eu vraiment scandale, soyez-en assuré, l'établissement aurait été mentionné, mais le but original de mes textes était de montrer le travail des gens du MAPAQ.

La liste des établissements et entreprises visés par ces condamnations est disponible sur Internet, oui, mais si le MAPAQ veut la publiciser, libre à ses responsables.

On est encore loin des scandales de la viande avariée qui avaient fait la manchette il y a quelques années. Si c'était le cas, je serais au premier rang pour le dénoncer, moi qui signe régulièrement des chroniques sur la restauration.

Aimeriez-vous que votre nom passe dans le journal parce qu'on vous a remis une contravention pour un phare brûlé sur votre voiture? Sûrement pas!

Il faut toujours peser les conséquences de ses nouvelles et, croyez-moi, ce n'est pas pour «protéger» certains établissements que les identités n'ont pas été dévoilées.

Croyez-moi, également, que nos restos de Sherbrooke sont généralement propres et respectables malgré quelques infractions relevées; vous n'avez pas à demeurer incrédule après avoir lu le reportage sur le travail des inspecteurs du MAPAQ.

Daniel Forgues



patlaram@sympatico.ca

### Lettre ouverte

## Du purin à trois mètres du lac Aylmer

Monsieur André Boisclair, ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'eau

L'Association des riverains du lac Aylmer est un organisme sans but lucratif fondé en 1974 qui se dévoue principalement à la protection d'un des plus grands et des plus beaux lacs de l'Estrie. On y dénombre au-delà de 1300 propriétés riveraines dont l'évaluation foncière s'élève à 94 millions de dollars. Pour notre région, les retombées économiques découlant des activités récréo-touristiques apportées par ce plan d'eau sont très importantes.

Depuis plusieurs années, l'Association mène une campagne de revégétalisation des rives et d'information aux riverains dans le but de diminuer l'apport en phosphore et en coliformes fécaux dans notre lac. Nous y avons consacré beaucoup de temps, d'argent et de bénévolat.

Malgré tous les efforts, et ce fut confirmé par une étude récente de la société FAPAQ, le niveau de phosphore dans le lac Aylmer le menace d'eutrophisation, ce qui nous préoccupe grandement.

Dans ce contexte, imaginez notre stupeur lorsque nous avons pris connaissance du nouveau «Règlement sur les exploitations agricoles» qui permet l'épandage de purin jusqu'à trois mètres (10 pieds) des lacs et des cours d'eau alors qu'auparavant la limite était de 30 mètres (100 pieds), distance déjà jugée insuffisante!

Peu importe que cette limite s'applique aussi aux engrais chimiques, ce qui n'était pas le cas auparavant, il est bien évident que la charge en phosphore et en coliformes fécaux dans nos plans d'eau sera augmentée à la suite d'une telle modification du règlement. Nous croyons que les pressions du puissant lobby agricole ont prévalu sur les intérêts des citoyens et sur le mandat essentiel du ministère de l'Environnement.

Pourquoi introduire un tel changement rétrograde sans consultation valable et ainsi forcer les gens respectueux de l'environnement à se mobiliser pour



André Boisclair

ronnementaux.

Nous croyons que les milliers de ri-

verains autour des nombreux lacs de villégiature de l'Estrie, de l'Outaouais, de Lanaudière, etc. feront les mêmes constatations et nous espérons vous feront part de leur désapprobation face à une telle situation.

Afin de protéger notre patrimoine environnemental, nous croyons qu'il faut modifier ce règlement le plus rapidement possible avant que les dommages ne soient trop grands.

Luc Michel  
 Président du c.a. de l'Association  
 des riverains du lac Aylmer

## Crise de foi

En réponse à l'article de M. Michel Labonté, de Windsor (Opinions, vendredi 26 juillet), je voudrais clarifier quelques zones qui m'apparaissent pour le moins obscures à ses yeux.

Cher Monsieur, vous argumentez sur le laxisme dont semble faire preuve le corps enseignant du Québec en ce qui concerne l'enseignement religieux catholique dans les écoles. Faudrait-il vous rappeler encore que l'école n'est pas la pépinière des séminaires, qu'elle est laïque (donc par le fait même ouverte aux idées autres que celles véhiculées par l'église), que la Vérité du Christ dont vous parlez n'est qu'une autre façon d'envisager la vie, aussi valable aux yeux des non-catholiques que le bouddhisme, le confucianisme, l'islam etc.

Vous adoptez encore le même langage que les fous de dieu adoptaient voilà quelques années en fustigeant les rares opposants à une doctrine étouffante et profondément débile. L'Amour universel n'est pas, ne vous en déplaise, l'apanage de l'église catholique, mais une conscience adoptable par chacun, sans qu'il faille pour cela se rattacher à un dogmatisme rigide et empesé. Je ne blâme pas ceux qui l'adoptent, mais je m'oppose farouche-

ment à ceux qui veulent l'imposer.

De plus, n'oublions pas que nous vivons une époque trouble où les référents spirituels se prostituent avec les intérêts d'état ou les ambitions personnelles. Le pays le plus puissant du monde est dirigé par un méthodiste, qui clame que le meurtre d'enfants est justifiable selon la loi des dommages collatéraux ou qui bombarde des innocents avec encore plus d'ardeur depuis que son combat est devenu celui du bien contre le mal. Dois-je vous rappeler que cet homme est de la même confession que vous qui demandez à ce que l'école adopte cette façon de penser? Allez plutôt enseigner vos paraboles dans le secteur privé, il s'en trouvera toujours pour vous financer et vous justifier (mais faites attention aux investisseurs qui à l'ombre de la croix, vous feront tourner ENRON).

Mais de grâce n'accusez pas le Québec «d'insouciance» devant sa légitime méfiance des croyants intégristes. Dernière chose: cherchez donc la date à laquelle l'Église a officiellement reconnu que la terre était ronde. Lorsque vous l'aurez trouvée, méditez donc sur l'absurdité d'une telle ignorance.

Patrice Clerc  
 Sherbrooke

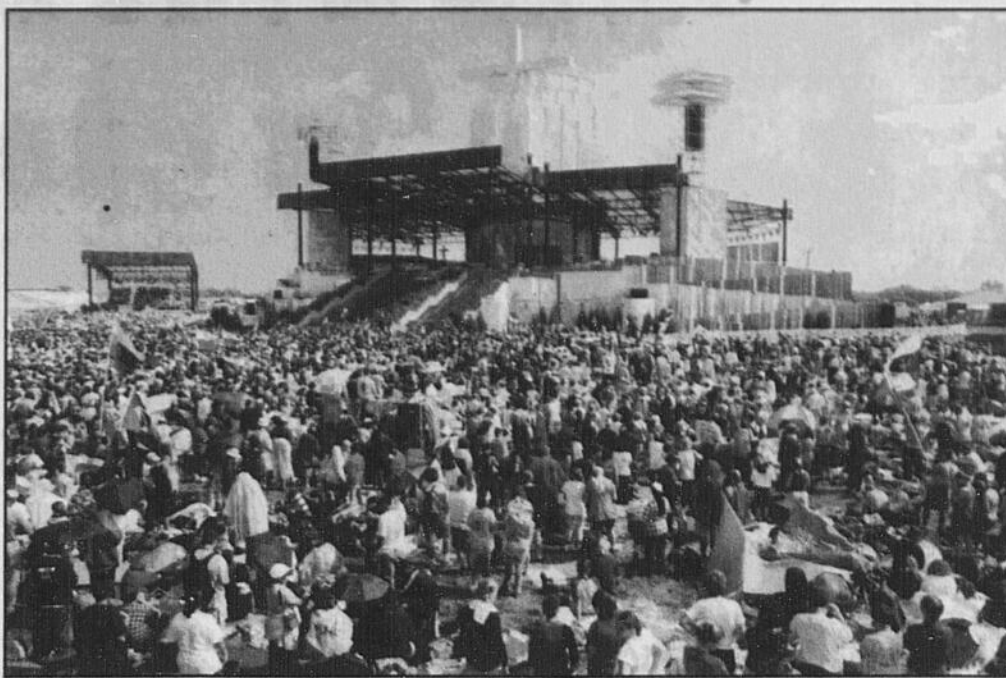
# Les pèlerins vivent le «choc du retour»

Laura Martin  
lmartin@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Le pape s'est envolé vers le Sud. Les 200 000 pèlerins de tous les fuseaux horaires sont partis répandre la bonne nouvelle dans leur contrée d'origine. Toronto s'est vidée de la frénésie qui l'a animée une semaine durant. La vie a repris son cours.

Depuis dimanche dernier, depuis la fin de la dix-septième Journée mondiale de la jeunesse (JMJ), c'est le dur retour à la routine pour les fidèles qui ont pris part à ce rassemblement grandiose. Pour les jeunes croyants de Sherbrooke, notamment. On retrouve son confort, mais on perd des amis. On se remémore des souvenirs, mais on craint qu'ils ne se défilent trop tôt. On est heureux d'être ici, mais on s'ennuie déjà du là-bas.

«Pendant quelques jours, tu vis dans un autre monde, complètement. Quand tu reviens, tu t'aperçois que le monde ici n'a pas changé, alors que toi, tu es transformée. C'est ça le choc du retour!», estime Marie-Pier Vincent, qui se repose, ces jours-ci, de son pèlerinage vécu en compagnie du groupe de la cathédrale Saint-Michel. Et du sommeil, les troupes n'en ont pas en reste, après une éreintante semaine passée à se lever tôt, à se coucher tard, à dormir à la belle étoile.



Beaucoup de pèlerins n'oublieront jamais l'ambiance spéciale de la messe papale à Toronto.

«C'est sûr que ça a été une semaine assez fatigante, mais c'a tellement valu la peine. En partant à Toronto, je ne savais pas du tout à quoi m'attendre, mais j'ai adoré l'expérience. Depuis que je suis revenue, j'en parle à tout le monde!», raconte quant à elle Marie-Josée Côté. Éducatrice en garderie, la Sherbrookoise profite en ce moment de sa deuxième semaine de congé pour digérer les émotions qui l'ont brassée tout le long de son séjour dans la Ville-Reine. «C'est indescriptible ce qui m'est arrivé là-bas!»

Idem pour Marie-Pier, qui assure, elle aussi, ne plus être la même depuis sa spirituelle expédition. «La JMJ m'a apportée une plus grande confiance en moi, en les autres, en la vie. J'y ai aussi découvert de nouvelles facettes de moi. Maintenant, je suis à l'étape où je dois intégrer tous ces apprentissages à mon quotidien», affirme l'étudiante en bio-technologie.

### Que du positif

Même si de nombreux ennuis, tels les ora-

ges subits et les attentes interminables, ont ombragé leur pèlerinage, les participants ne conservent néanmoins que d'heureux souvenirs de leurs sept jours de totale dévotion. Certains gardent avant tout en tête l'image d'un Saint-Père au charisme indéniable malgré la maladie. D'autres aiment à se remémorer les moments de fraternité qui ont rempli les journées et le cœur des jeunes catholiques.

«La messe papale est un des moments que je n'oublierai jamais. L'ambiance était vraiment spéciale. Je ne réalise pas encore que j'y étais», mentionne Marie-Josée. Sa camarade d'une semaine, Marie-Pier, en rajoute: «Dans les événements les plus intenses, comme ceux avec Jean-Paul II, je sentais qu'on m'injectait dans les veines une grande dose d'amour pur. C'était extraordinaire! Toutes les heures passées en groupe, à attendre ou à discuter, m'ont aussi apporté beaucoup.»

Pour Louise Enright, qui était du voyage en tant qu'accompagnatrice, la JMJ a remué bien des émotions. «Ce qui me reste, c'est un bien-être intérieur, une joie immense. Les affaires négatives, je les ai déjà toutes oubliées, témoigne celle qui s'occupe de pastorale à la cathédrale du centre-ville. Cette JMJ s'inscrit parmi les événements majeurs de ma vie. Si je n'étais pas allée, je sais que je l'aurais regretté.»

Dans le but d'échanger sur ce qui ressort de leur expérience en communauté, les croyants du groupe de la cathédrale prévoient se rencontrer bientôt. Ils en profiteront également pour amorcer les préparatifs en vue de la prochaine JMJ qui se tiendra dans la ville allemande de Cologne en 2005.

«D'ici là, je vais sûrement avoir le temps de dormir un peu», rigole Louise Enright.

## Cinq mois pour une rechute

Pierre Saint-Jacques  
SHERBROOKE

«Mon client éprouve des problèmes médicaux, de nature psychiatrique pour être plus précis et ses problèmes avec la justice proviennent du fait qu'il effectue un mauvais mélange de médicaments et d'alcool.»

C'est ce que le défenseur Jean Couture a expliqué au juge Gilles Gagnon de la Cour du Québec, hier, alors que son client venait d'enregistrer des plaidoyers de culpabilité à des accusations de vol de véhicule, de capacité de conduite affaiblie et de bris de probation.

Tout semblait aller assez bien pour le jeune homme depuis 1997. En 1996, il avait été condamné à trois mois de prison.

Me Couture a apporté à l'attention du tribunal que dans le passé, son client avait bénéficié de plusieurs acquittements pour raison de troubles mentaux.

Il n'était évidemment pas question de soumettre l'accusé à la bastonnade mais on ne pouvait tout de même passer l'éponge sur les derniers délits commis.

Me Couture tout comme la procureure Karine Frenette ont présenté au juge Gagnon une suggestion commune de cinq mois d'emprisonnement pour les délits les plus graves, à savoir les vols de véhicule, une amende minimale pour la capacité de conduite affaiblie et le tout à sa discrétion pour les bris de condition.

Le tribunal a tenu compte que l'accusé était détenu depuis 32 jours. Le juge Gagnon a donc accueilli la suggestion des deux avocats et il a condamné le jeune homme à cinq mois d'emprisonnement assortis d'une probation de trois ans pour les délits les plus sérieux.

Il a appliqué l'amende minimale de 600 \$ pour l'ivresse au volant (avec un délai de huit mois pour payer) et a prononcé l'interdiction automatique d'une année de conduire tout véhicule automobile au Canada.

Pour les bris de condition, il y a eu sursis de sentence. L'accusé devra s'abstenir de consommer de l'alcool.

## Singeries au parc Jacques-Cartier

Laura Martin  
lmartin@latribune.qc.ca  
SHERBROOKE

Sous le thème «Libérez le singe en vous!», une journée d'Olympiades farfelues agitera tout le parc Jacques-Cartier, dimanche prochain. Jeux d'adresse, folles épreuves et pitreries seront à l'honneur. Sages et coincés s'abstiennent.

Organisé par les quatorze jeunes membres de l'entreprise d'animation Mozaik'Art, qui est parrainée par Pro-Gestion Estrie, l'événement haut en singeries promet bien des fous rires. On ne grimpera peut-être pas aux arbres, mais on se bidonnera et se mouillera beaucoup.

«En tout, il y aura une douzaine d'activités. Il y aura notamment une glissade d'eau faite à la main, un jeu de serpents et échelles grandeur nature, où les participants seront les pions, et plusieurs jeux d'eau», énumère Nadia Daigault, responsable des communications. Les petits ouistitis devront donc amener leur maillot de bain, leur serviette et toute leur énergie pour cette amicale compétition.

L'an dernier, pareille journée avait attiré quelque 250 personnes, venues participer en famille à ces drôles d'Olympiades. Pour la deuxième édition, on attend encore plus de participants, la formule ayant été améliorée: «Cette année, les activités seront encore plus axées vers les enfants. Il y aura une plus grande diversité et une plus grande complexité dans les jeux.»

La présence des joueurs des Castors de Sherbrooke, qui viendront eux aussi faire des folies, ajoutera encore plus de pep à l'ambiance. «Les hockeyeurs vont faire les épreuves avec les enfants. Ils vont vraiment se mêler à la masse et c'est ce qui va être comique.»

Au cours des différentes épreuves, les participants accumuleront des Mozaï-points. En fin de journée, des prix de présence seront remis.

Les Olympiades farfelues se tiendront de 11 heures à 17 heures. Les prix d'entrée sont fixés à 2 dollars pour les enfants de 12 ans et moins et à 3 dollars pour les adultes. Valides pour un enfant accompagné d'un parent, des forfaits à 5 dollars seront également disponibles.

En cas de pluie, l'activité sera remise au dimanche suivant. Pour plus de renseignements, les intéressés peuvent composer le (819) 822-6190.

## aubaines lève-tôt : durant 2 heures! Le samedi 3 août, de 8 h à 10 h

- 55 % de rabais poêle à frêle Anolon, 25 cm Ord. 1899 \$ Solde 4999 \$
- 50 % de rabais maillots de bain Nike, Adidas, Reebok et Brooks modèles variés pour lui
- 50 % de rabais choix d'articles pour elle Ord. 1499 \$ Solde 699 \$
- 50 % de rabais doreuses Baby Bell Ord. 1699 \$ Solde 849 \$
- 50 % de rabais collants fins Mantles modèles variés
- 40 % de rabais mode Tan Jay pour elle
- 40 % de rabais de ToGo Essential tous les édredons unis
- solde 99 \$ slips à prix de liquidation pour elle Ord. 5 \$ Dernier prix 299 \$

Les rabais indiqués sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles «Nouvellement réduit», «Aubaine la Baie», Market Square et «Achat spécial». Les aubaines lève-tôt ne peuvent être jumelées à aucune autre offre. Tant qu'il y en aura.

du vendredi 2 au dimanche 4 août

# la Baie

ce week-end

J'aime, j'achète!

- pour femme**
  - 40 % de rabais
    - choix de mode griffée pour elle
    - maillots de bain et cache-maillot pour elle
    - solde 14<sup>99</sup>
    - jeans, corsaires et minijupes en jean Global Mind™, pour elle Ord. 2999 \$
  - 30 % de rabais additionnel lingerie à prix de liquidation pour elle
  - pour homme
    - 30 % de rabais
      - shorts trotteur ToGo™, Mantles™, Dockers™ et Haggar™ pour lui
      - maillots de bain ToGo™, Chaps, Ocean Pacific, Nautica et Izod pour lui
      - lunettes de soleil et chapeaux pour lui
    - 25 % de rabais sous-vêtements et chaussettes pour lui Exceptions : articles Calvin Klein, Tommy Hilfiger, Jockey et chaussettes des promos «3 pièces pour...»
    - solde 39<sup>99</sup> choix de jeans Levi's® pour lui
- pour enfant**
  - 30 % de rabais
    - pour enfant : tenues mode, de nuit et d'extérieur, sous-vêtements et collants Tailles 0 à 24 mois; garçon et fille, 2 à 16. Exceptions : articles Tommy Hilfiger et Vibrations
  - 20 % de rabais tout le stock d'articles Evenflo de la nursery Sur nos derniers prix étagérés
- 40 % de rabais** chaussures de ville Mantles™ en cuir pour lui Ord. 5999 \$, Solde 3599 \$
- 30 % de rabais**
  - collants fins et épais, chaussettes et pantoufles pour elle
  - toutes les montres Witnauer
  - chaussures Buster Brown™ en cuir pour enfant Ord. 3499 \$, Solde 1999 \$
- articles ménagers, vaisselle et davantage!**
- 25 % de rabais** vaisselle, verrerie, accessoires de cuisine en bois, en inox et en fils chromés
- 15 % de rabais** petits électros de cuisine et d'hygiène personnelle, rasoirs et fers à repasser

- linge de maison**
  - 50 % de rabais oreillers ToGo™, Wamsutta, Royal Velvet, Laura Ashley et Healthy Living™
  - 40 % de rabais couvre-matelas et couettes Wamsutta, Royal Velvet, Laura Ashley et Healthy Living™
  - 25 % de rabais toute la literie Comprend celle sans suite à prix déjà réduit.
  - coussins, jetés, couvertures, linge de table et de cuisine
- pour la maison**
  - jusqu'à 300 \$ de rabais réfrigérateurs et congélateurs
  - 50 % de rabais tous les duos-sommeil
  - 25 % de rabais tous les meubles de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher

## notre liquidation bat son plein!

jusqu'à 70 % de rabais dans presque tous nos rayons

pour femme	pour homme et enfant	pour la maison
MAINTENANT 2 <sup>99</sup> CHAUSSETTES POUR ELLE Ord. 499 \$ à 13 \$	MAINTENANT 9 <sup>99</sup> SANDALES POUR ELLE Ord. 1999 \$ CHAPEAUX POUR ELLE Ord. 25 \$	MAINTENANT 4 <sup>99</sup> CHOIX DE TEE-SHIRTS ET DE SHORTS POUR ENFANT Ord. 799 \$ à 12 \$
MAINTENANT 9 <sup>99</sup> CHAUSSETTES ET SANDALES POUR ENFANT Ord. 1299 \$ à 3499 \$	MAINTENANT 14 <sup>99</sup> À PARTIR DE CHOIX DE TENUES DE NUIT PRINTEMPS-ÉTÉ POUR ELLE	MAINTENANT 14 <sup>99</sup> SACS À MAIN POUR ELLE Ord. 60 \$
MAINTENANT 14 <sup>99</sup> TEE-SHIRTS TOGO™ POUR LUI Ord. 25 \$	MAINTENANT 19 <sup>99</sup> CHEMISES ET TRICOTS NATURAL ISSUE POUR LUI Ord. 3499 \$	JUSQU'À 25 % DE RABAIS TOUS LES APPAREILS ÉLECTRONIQUES À PRIX DE LIQUIDATION
MAINTENANT 24 <sup>99</sup> PULLS ET CHEMISIERS PRINTEMPS-ÉTÉ MANTLES™ ET TOGO™ POUR ELLE Choix de modèles Ord. 3499 \$ à 49 \$	MAINTENANT 29 <sup>99</sup> SHORTS ET HAUTS EN TRICOT D'ÉTÉ POUR ELLE Emma James, Village, Alfred Dunner, Tan Jay, Evans Picone. Tailles courantes et petites. Ord. jusqu'à 99 \$	MAINTENANT 19 <sup>99</sup> SANDALES ULTRARÉSISTANTES POUR LUI Ord. 3499 \$
MAINTENANT 19 <sup>99</sup> SANDALES ET CHAUSSETTES DE SPORT DE RENOM POUR ENFANT Ord. 2999 \$ à 3999 \$	MAINTENANT 29 <sup>99</sup> CHAUSSETTES POUR ELLE Aerosoles® Unifit® de Kenneth Cole, Keds®, Nicole®, Madeline, Mantles™ et ToGo™ Ord. 3999 \$ à 110 \$	MAINTENANT 19 <sup>99</sup> SANDALES ET CHAUSSETTES DE SPORT DE RENOM POUR ENFANT Ord. 2999 \$ à 3999 \$
MAINTENANT 29 <sup>99</sup> CHAUSSETTES POUR ELLE Aerosoles® Unifit® de Kenneth Cole, Keds®, Nicole®, Madeline, Mantles™ et ToGo™ Ord. 3999 \$ à 110 \$	MAINTENANT 29 <sup>99</sup> ROBES D'ÉTÉ TOUT-ALLER POUR ELLE Ord. 4999 \$ et 5999 \$	MAINTENANT 34 <sup>99</sup> SHORTS TOUT-ALLER MANTLES™ POUR LUI Ord. 45 \$
MAINTENANT 34 <sup>99</sup> JUPES, PULLS, CORSAIRES, BLOUSES ET PANTALONS D'ÉTÉ POUR ELLE Emma James, Village, Alfred Dunner, Tan Jay et Eva Picone. Tailles courantes et petites. Ord. jusqu'à 129 \$	MAINTENANT 59 <sup>99</sup> CHAUSSETTES GRIFFÉES POUR ELLE Nine West®, Ecco®, Clarks®, Aerosoles® et Bandalinas® Dans certains magasins seulement. Ord. 70 \$ à 115 \$	MAINTENANT 34 <sup>99</sup> CHEMISES DE GOLF POUR LUI Haggar®, Grand Slam et Pin-Hi d'Arrow. Ord. 50 \$
MAINTENANT 49 <sup>99</sup> CHAUSSETTES SPORTIVES POUR ELLE ET LUI Point Zero, Brooks®, Reebok® et Nike® Ord. 6999 \$ à 110 \$	MAINTENANT 49 <sup>99</sup> CHAUSSETTES SPORTIVES POUR ELLE ET LUI Point Zero, Brooks®, Reebok® et Nike® Ord. 6999 \$ à 110 \$	MAINTENANT 15 % DE RABAIS ADDITIONNEL COMPLETS ET VESTONS SPORT À PRIX DÉJÀ RÉDUIT POUR LUI

la Baie

Rectificatif.

Cahier Mon nid (7-1).

En dos de cahier, la salopette en jean et le jean ToGo seront livrés en retard; des bonds d'achat différés seront offerts.

Cahier Cuisine en fête (7-1A).

À la page 12, la literie mode Royal Velvet sera livrée en retard; un bon d'achat différé sera offert.

À la page 13, on aurait dû lire 55 % de rabais pour les serviettes Classics de Royal Velvet.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

77357

Découvrez une foule d'autres aubaines sensass en magasin!

Les accessoires déco ne sont pas offerts à la Baie : Galeries d'Anjou, Centre Boulevard, Carrefour Lavall, Jardins Dorval, la Place Vertu, Place Versailles et Chicoutimi.

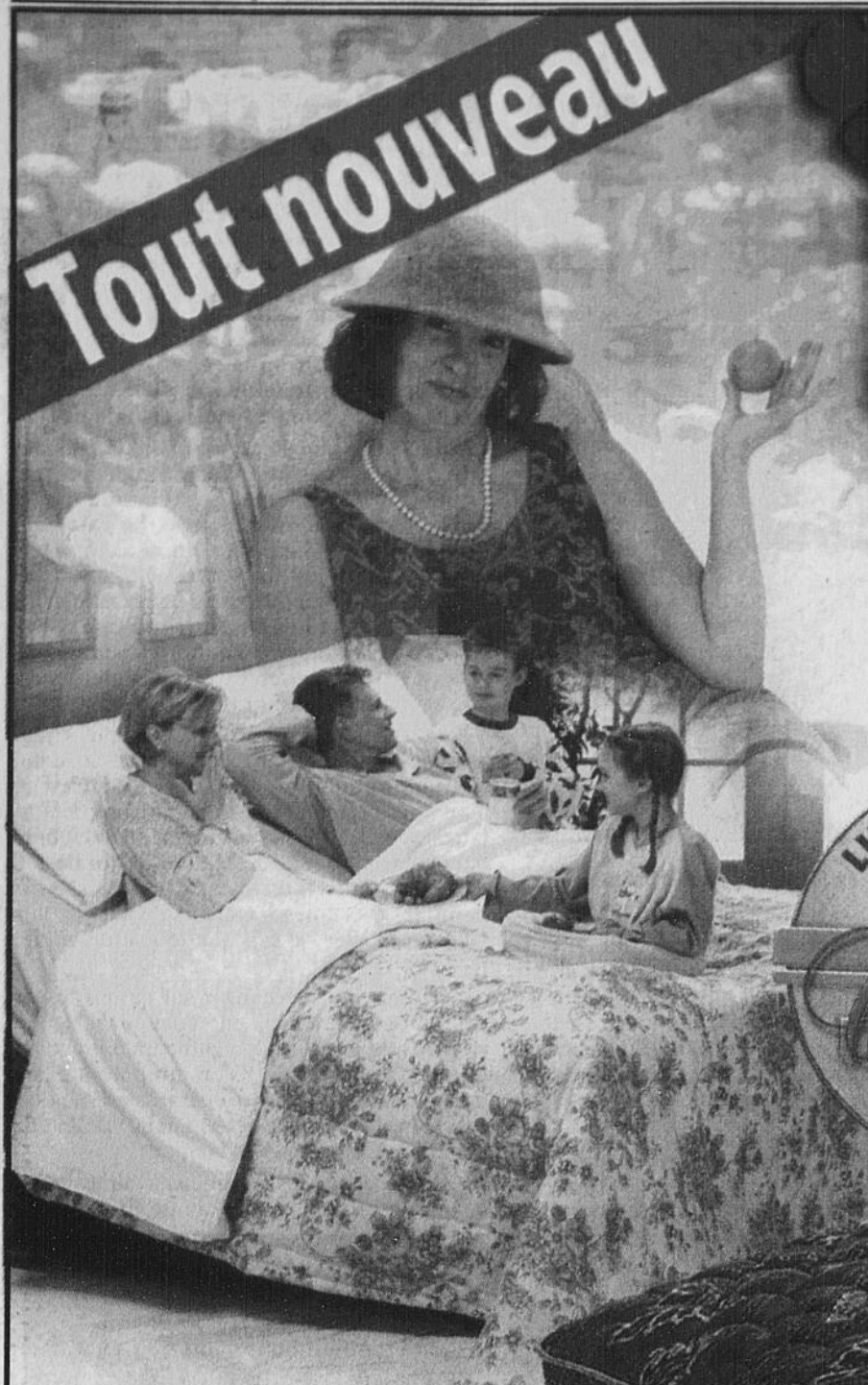
Pourquoi certains articles ne sont-ils jamais en solde? Parce que ceux de nos marques maison Market Square, Home Studio et Outline, ainsi que les articles «Aubaine la Baie» vous sont offerts aux meilleurs prix, chaque jour. Les rabais indiqués sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Le choix et les marques varient selon le magasin. Exceptions : articles «Nouvellement réduit», «Achat griffé», «Achat spécial» et ceux des rayons concédés.

Amassez des points dans tous les magasins de la Compagnie de la Baie d'Hudson : la Baie, Zellers, Déco Découverte du hbc.com

AMASSEZ RAPIDEMENT DES POINTS EN UTILISANT VOTRE CARTE HBC, LA BAIE OU ZELLERS.

OBTENEZ 25 POINTS ADDITIONNELS POUR PRESQUE CHAQUE DOLLAR DÉPENSÉ.

77070



**Tout nouveau**

**Le vrai confort...  
enfin chez nous!**

Venez profiter de notre forfait

**\*12 Versements égaux**

12 mois sans intérêts (voir détails en magasin)

\*Forfait en vigueur jusqu'au 17 août 2002



**L'original**



**ÉCONOMISEZ  
600\$**  
Lit ajustable  
Modèle Ortho 1000w



Maintenant plus  
de 40 modèles  
de confort au choix

**VENEZ EN FAIRE L'ESSAI  
AUJOURD'HUI MÊME!**

*Les  
Maîtres  
Shiatsu*

AUSSI

MODÈLES ORTHO 300 ET 700

**RABAIS DE 400\$**

Du 2 au 8 août 2002

FAUTEUIL  
DE  
MASSAGE



**Shiatsu,**

Pour une évasion assurée, il n'y a rien de tel qu'une bonne musique et votre masseur personnel... Le fauteuil de massage «Shiatsu» de Panasonic.



de  
**Panasonic**

**RABAIS INSTANTANÉ  
1000\$**  
de PANASONIC  
Voir détails en magasin

AUX

\*vibromasseur  
portatif  
de  
Panasonic  
valeur de 125\$  
(voir détail  
en magasin)

**ergo**  
L'ULTIME CONFORT

Les tout nouveaux fauteuils de massage auto-souleveurs, chauffants «ERGO de luxe» sont enfin arrivés!

Offrez-vous le confort auquel vous rêvez depuis si longtemps!



**ÉCONOMISEZ  
400\$**  
applicable sur la  
série de luxe

Le seul et unique spécialiste reconnu du lit ajustable et du fauteuil de massage au Québec

**BÉNÉFICIEZ D'UN  
FINANCEMENT SUR PLACE\***

\* Sujet à l'approbation du Service de crédit.  
Financement accord D Desjardins.  
Voir détails en magasin.

Hâtez-vous, cette offre prend fin le 8 août 2002.

**CONSEILLER  
A DOMICILE  
1 877 477-5001  
poste 300**

sans obligation  
de votre part

**SOMMEIL Davantage**

À ne pas manquer  
**SOMMEIL Davantage**  
sur les ondes de **TVS**  
tous les lundis, mercredis  
et vendredis 9h30

**SHERBROOKE**  
(819) 562-5111  
1460, rue King Ouest  
1 888 565-5111